

LESTELLE BETHARRAM



Photo Marc ZIRNHELD Pyrénées-Presse

Bulletin municipal
Décembre 2007

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du Rédacteur -----	page 2
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	page 4
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) -----	page 7
Le départ d'Alain VERDU -----	page 8
La visite du Père Noël -----	page 9
Soirée Théâtrale -----	page 10
Cérémonie du 11 novembre -----	page 11
Collège Notre-Dame de Bétharram -----	page 14
La vie associative -----	page 16
Humour façon rétro -----	page 22
Etat Civil -----	page 23
A noter -----	page 24
Les Dates à retenir -----	page 25

Le Mot du Maire

En cette fin d'année 2007, je suis heureux de pouvoir vous informer que les appels d'offres pour les travaux des logements et locaux commerciaux sur la Place Saint Jean et les aménagements à l'école nous ont permis de sélectionner les entreprises qui vont intervenir sur ces chantiers. Les devis sont tout à fait conformes aux estimations. Les subventions attribuées sont elles aussi conformes aux prévisions et les travaux vont pouvoir commencer rapidement. Ils vont durer toute l'année 2008 pour les appartements et les commerces. Les locaux de l'école eux seront fin prêts pour la rentrée 2008.

Comme vous le savez les élections municipales auront lieu les 9 et 16 Mars 2008. C'est un rendez-vous important pour la vie démocratique des communes et l'avenir de notre village. J'incite les nouveaux Lestellois à venir s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre dernier délai.

J'aurai l'occasion en début d'année de vous communiquer les intentions de l'équipe municipale pour ce scrutin.

Je tiens à remercier tous les bénévoles des associations pour leur dévouement et leurs actions qui animent notre village et permettent de créer du lien entre les personnes

Je salue, également, l'ensemble du personnel communal pour son travail efficace au service de la population et son implication dans l'exercice de ses fonctions. Je souhaite une bonne retraite à Alain VERDU et le remercie pour les services rendus à la Commune toujours avec sérieux et bonne humeur.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse à tous, Lestelloises et Lestellois, une très Bonne Année 2008, pleine de bonheur et santé pour vous-même et tous vos proches.

Le Mot du Rédacteur

Récemment, la pièce de théâtre ‘Les Paloumaïres’ permettait aux personnes qui sont venues assister à cette représentation de passer une agréable soirée. La chasse a toujours inspiré quelques auteurs en recherche de facéties. Tel Marcel Bordenave, journaliste tarbais qui écrivait pour le journal parisien l’Équipe ses fameuses ‘Lettres d’un cousin de province’. Je ne résiste pas à vous en faire part d’une parmi tant d’autres, ayant trait à la chasse.

Mon cher cousin,



Pour une belle ouverture, ce fut une belle ouverture ! Avec sonnerie de trompes, salves d’artillerie nourries, aboiements en tous genres, cris de piqueurs et exclamations glorieuses ou dépitées, bref, tout ce qu’il faut pour célébrer dignement ce jour sacré qui le serait davantage encore, de sacré, si le gibier consentait à être de la fête.

Car, de gibier, vieux frère, il n’y en eut point, hormis celui de potence, toujours aussi nombreux et vigoureux, hélas ! ou si peu que mieux vaut glisser discrètement, tel le patineur sur la glace ou l’aspirant chef de bureau sur les peaux de banane dont ses petits copains parsèment le parquet.

Trois cailles par-ci, un perdreau par-là, quelques lapins, un soupçon de tourterelle, un zeste de faisan, mais pour les grands tableaux, prière de s’adresser au musée du Louvre ou de se reporter une trentaine d’années en arrière, époque à laquelle il était possible de parcourir plaines et guérets sans se contenter d’admirer le paysage et de faire promener son chien ! Je m’empresse de te dire que je n’avais pas jugé utile de me lever aux aurores, sachant depuis longtemps que l’on risque davantage d’écoper de quelques grammes de grenaille dans le postère que de remplir sa gibecière quand la poudre parle pour la première fois de la saison !

Moi, l’ouverture, je l’avais faite la nuit précédente, histoire d’épargner l’émotion du lancer, les affres de la poursuite et l’atroce musique de la mise à mort à un capucin que je m’étais pris à aimer à force de le rencontrer, gambadant dans la campagne ou faisant la sieste à l’ombre, au plus profond d’un buisson. Pauvre bête ! Je ne te dirai pas c’est d’un index impatient et joyeux que j’ai appuyé sur la gâchette de la 22 long rifle munie d’un silencieux dont j’use – sans abuser – quand il s’agit de couillonner les habits verts frappés du cor réglementaire, alors que l’animal se donnait un petit coup de peigne, assis sur son derrière au clair de lune et au carrefour de la route d’Anères !

Ma consolation, reste qu’il n’a pas souffert, contrairement à tant de ses frères obligés de galoper pendant des heures, le poil mouillé, l’oreille basse et la peur au ventre avant de se faire fusiller au détour d’un chemin creux !

Faut maintenant que je te raconte la dernière de Bézuquet que l’approche des vendanges rend plus malicieux que renard adulte au terme d’une semaine de diète complète. Figure-toi qu’un Parisien au long bec, un de ces qui ont tout vu, connaissent

tout et ne manquent pas une occasion de te faire comprendre que tu habilles un idiot tous les matins, avait débarqué au pays la semaine dernière, botté jusqu'au nombril, armé jusqu'aux dents et ne songeant pas à cacher les intentions belliqueuses qu'il nourrissait à l'endroit de tout ce qui vole et de tout ce qui trotte. Nous le rencontrâmes à l'auberge où il était descendu et nous engageâmes d'autant plus volontiers la conversation qu'il commanda illico une bouteille de pastis en prenant bien soin de préciser que nul autre que lui n'aurait le droit d'en acquitter le montant.

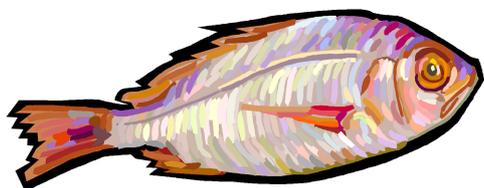
« Y a-t'il beaucoup de gibier dans la région » interrogea le particulier après que nous eûmes trinqué...

« Pas tellement » se lamenta Bézuquet. « Quelques oiseaux de passage, mais peu de sédentaires tels que perdreaux rouges et gris. Heureusement que le colin est là et un peu là pour éviter d'infamantes bredouilles ! ».

« Comment chassez vous ce bestiau capricieux ? A l'affût ? Au sifflet ? Au chien d'arrêt, »

« A la mayonnaise, tout simplement. Vous prenez une bassine de 50 centimètres de diamètre environ et de couleur verte de préférence, rapport qu'elle doit s'harmoniser avec le paysage. Vous la remplissez aux trois-quarts d'une mayonnaise consistante sans plus, mais contenant une forte proportion d'ail, ingrédient dont le colin apprécie l'arôme de façon toute particulière. Mayonnaise fabriquée à la maison s'entend, celle en tube ne donnant que des résultats médiocres et coûtant terriblement cher en plus. Vous déposez le récipient au beau milieu d'un champ de maïs et vous vous cachez à proximité en évitant de bouger et de faire le moindre bruit. Attiré par l'odeur de la sauce, l'oiseau accourt à tire d'aile, se pose sur le rebord de la bassine, inspecte l'horizon et se penche en avant pour déguster le produit dont il raffole. La gourmandise aidant, il se penche même tellement qu'il chute dans la manne dorée qui colle aux plumes et l'empêche de se dégager. Il ne vous reste plus qu'à faire la cueillette, tel fermier ramassant les œufs au nid en fin de journée ! Vingt oiseaux par séance, au bas mot, foi de Bézuquet, si vous manœuvrez comme il faut en utilisant une mayonnaise de bonne qualité ! »

« Ne craignez rien, ma femme a un tour de main sensationnel » répliqua l'homme, tellement ravi du tuyau qu'il exigea la mise à mort d'un deuxième flacon dont les souffrances furent brèves, vu qu'il n'y a rien que la rigolade rentrée pour te dessécher le gosier et te transformer la lulette en tison.



Une bonne douzaine d'œufs, trois gousses d'ail et une paire de litres d'huile qu'il employa pour fabriquer l'appât miraculeux ! Et furieux à lier qu'il fut, lorsque, rentrant le cornier vide et la bassine sous le bras sur le coup de midi, il trouva, délicatement posé sur le volant de sa voiture, un colin (de l'océan) acheté par mes soins chez le poissonnier de Lannemezan et sur lequel un ami dont je tairai le nom avait épinglé un billet portant ces mots écrits de sa main « Au cas où il vous resterait un peu de mayonnaise ! ». Le pinson pigeonné fit ses valises le soir même. Encore un qui dira que le vacancier est mal accueilli dans le Sud-ouest !

Lettre parue dans L'Équipe du vendredi 3 septembre 1965

COMPTES RENDUS DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 octobre 2007

L'an deux mil sept, le trente et un octobre à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Lestelle-Bétharram, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Jean-Marie BERCHON, Maire,

Date de convocation : 29 octobre 2007

Etaient présents :

M. Berchon Maire ;

MM Corsini, Cazenave et Loustalot, adjoints

Mme Malaganne, MM, Sépé, Labesbie, Mmes Grousset, Amaré, MM Lacau, Fortané, Plévert et Mme Peyrounat, Conseillers municipaux.

Etaient absents :

M Péré qui a donné pouvoir à M Berchon et M Plévert.

Secrétaire de séance :

M Michel Corsini

Séance extraordinaire : art L 2121-11 et 12 du CGCT

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance de l'ordre du jour proposé par M le Maire :

Approbation des dossiers de consultation des entreprises pour :

- Création d'un multiple rural et aménagement de logements
- Travaux d'aménagement et de rénovation de l'école primaire
- Contentieux procédure expropriation Péré-Laperne

Se prononce favorablement sur l'urgence de la séance de ce jour

Projet de création d'un multiple rural et d'aménagement de logements : Approbation du dossier de consultation d'entreprises

Le Maire expose qu'à la suite de l'approbation par le Conseil Municipal du projet de création d'un multiple rural et d'aménagement de logements dans un immeuble communal existant, le dossier de consultation des entreprises a été établi.

Il le soumet à ses collègues pour avis en leur indiquant qu'il a retenu la procédure de consultation par appel d'offres ouvert.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier de consultation d'entreprises, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

approuve le dossier de consultation des entreprises proposé pour le projet de création d'un multiple rural et d'aménagement de logements dans un immeuble communal existant ;

confirme MM Corsini, Lacau et Plévert, comme titulaires et MM Ladesbie, Sépé et Mme Malaganne comme suppléants pour siéger à la commission d'appel d'offres qui sera présidée par le Maire ;

précise que le dossier de consultation sera remis gratuitement aux candidats.

Projet d'aménagement et de rénovation de l'école : Approbation du dossier de consultation d'entreprises

Le Maire expose qu'à la suite de l'approbation par le Conseil Municipal du projet d'aménagement et de rénovation de l'école primaire, le dossier de consultation des entreprises a été établi.

Il le soumet à ses collègues pour avis en leur indiquant qu'il a retenu la procédure de consultation par appel d'offres ouvert.

Le Conseil Municipal,
Après avoir consulté le dossier de consultation d'entreprises, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

approuve le dossier de consultation des entreprises proposé pour le projet de d'aménagement et de rénovation de l'école primaire ;

confirme MM Corsini, Lacau et Plévert, comme titulaires et MM Ladesbie, Sépé et Mme Malaganne comme suppléants pour siéger à la commission d'appel d'offres qui sera présidée par le Maire ;

précise que le dossier de consultation sera remis gratuitement aux candidats.

Contentieux procédure expropriation Péré-Laperne

Le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de la procédure d'expropriation entreprise en vue de la réalisation de locaux commerciaux Place Saint-Jean, les consorts PERE-LAPERNE ont saisi le Cour Administrative de Bordeaux d'un recours contre l'arrêté préfectoral du 25 juin 2004 déclarant le projet d'utilité publique, contre l'arrêté préfectoral du 6 avril 2005 déclarant les terrains cessibles et enfin contre l'arrêté préfectoral du 30 mars 2005 autorisant la Commune à pénétrer dans le bâtiment.

Le Maire demande donc au Conseil de l'habiliter à défendre la Commune devant le Tribunal.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

habilite le Maire à défendre la Commune devant la Cour Administrative de Bordeaux dans l'instance engagée par les consorts PERE-LAPERNE.

charge Me Martine COUDEVYLLE de défendre les intérêts de la Commune devant la Cour Administrative de Bordeaux .

autorise le Maire à signer tout document nécessaire y compris la convention d'honoraire de l'avocat..

Le secrétaire de séance
Michel CORSINI

Le Maire
Jean-Marie BERCHON

Séance du 17 décembre 2007

Le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram s'est réuni en séance ordinaire le 17 décembre 2007 sous la présidence de M. Jean-Marie BERCHON, Maire.

Présents : JM. Berchon, M. Corsini, M. Cazenave, B. Loustalot, Y. Péré, , MF. Grousset, JM. Ladesbie, AM. Malaganne, J. Sépé. B. Lacau J. Peyrounat C. Amaré.

Absents : E. Fortané et H. Plévert qui a donné procuration à J.M Berchon

Secrétaire de séance : Michel Corsini.

Création d'un multiple rural et de logements sociaux :

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres, le Conseil Municipal à l'unanimité, retient les entreprises suivantes :

Lot n°1 : Echafaudage : Landadour	5.444,00 € H.T
Lot n°2 : Maçonnerie : Bâti Béarn	294.181,40 € H.T
Lot n°3 : Charpente : Entreprise Mur	84.846,29 € H.T
Lot n°4 : Menuiserie : Entreprise Maystrou	102.527,83 € H.T
Lot n°5 : Plâtrerie : Entreprise Morgado	62.413,50 € H.T
Lot n°6 : Electricité : Signal	53.217,72 € H.T
Lot n°7 : Plomberie : Entreprise Malabirade	23.625,39 € H.T
Lot n°8 : Carrelage, faïence : Entreprise Magendie	28.122,90 € H.T
Lot n°9 : Peinture : Aduriz	31.985,73 € H.T

Quand au lot n°10 concernant les stores et rideaux, il est déclaré infructueux.

Le montant total de cet appel d'offres correspond à l'estimation du maître d'œuvre.

Chapelle Notre-Dame de Bétharram

Choix SPS

Trois offres de coordinateur sécurité sont proposées au Conseil, qui, unanimement, retient celle de 2CS, moins disante (1120 € H.T)

Convention d'honoraires

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer une convention d'honoraires avec M Voinchet (Architecte en Chef des Monuments Historiques) et M Léglise (Vérificateur) pour les travaux de restauration de la façade de Bétharram et de ses couvertures.

Travaux de mise en sécurité, Convention de maintenance:

Suite aux travaux réalisés pour la détection de fumée, une convention de maintenance sera signée avec la société CHUBB. Le coût se chiffre à 1500 € par an.

Régimes indemnitaires des employés communaux

Le Conseil Municipal vote les montants des primes de fin d'année allouées au Personnel Communal et calculées au prorata des heures de travail mensuelles.

Délibérations budgétaires modificatives

a) Budget Communal :

Une délibération modificative est votée pour ajuster les crédits notamment pour le paiement des primes de fin d'année, l'intégration des subventions d'éclairage public et le remboursement d'emprunts. Elle est équilibrée à 9.321,00 € en investissement et 1.130,00 € en fonctionnement

b) Assainissement :

Une délibération modificative est votée pour ajuster les crédits relatifs en dépenses aux travaux de branchement et en recettes aux remboursements de ces travaux par l'utilisateur.

Questions diverses :

a) Subvention Pinocchio :

Suite au rapport d'activités de l'année 2007, le Conseil vote une subvention de 300,00 €.

b) Renouvellement du Contrat d'abonnement logiciels de la Société Cosoluce :

Le renouvellement de ce contrat avec la Société Cosoluce est reconduit sans opposition.

c) Changement d'exploitant agricole :

Le Conseil autorise M. le Maire à signer un transfert de bail suite à un changement d'exploitant agricole.

Le secrétaire de séance
Michel CORSINI

Le Maire
Jean-Marie BERCHON

Réunion publique sur le PLU

Mardi 18 décembre, le Maire Jean-Marie Berchon et le Conseil municipal assistés de François Gay, responsable du service urbanisme de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) et Mlle Hélène Temps, chargée d'études, tenaient une réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Quelques Lestellois répondaient présents à l'appel, en particulier les agriculteurs.

L'objet de la réunion consistait à présenter au public le zonage proposé et le règlement qui s'appliquera à chaque zone.

Que sera Lestelle-Bétharram dans 10 ans ? Tel est l'enjeu de ce PLU. Où pourra-t-on construire ? Où constituer les réserves foncières ? Quel devenir pour les zones agricoles ? Quelle réglementation va s'appliquer au hameau en matière de constructibilité ? Toutes ces questions ont été abordées au cours de cette réunion dans un débat constructif où chacun a pu s'exprimer très librement.

Le Conseil municipal devra arrêter le PLU qui sera ensuite présenté aux différents services (DDE, DDAF, Chambres d'Agricultures, ...). Ces derniers auront deux mois pour émettre un avis.

Le PLU sera enfin soumis à enquête publique au cours de laquelle le Commissaire Enquêteur sera chargé de recueillir les observations de la population.



Le départ d'Alain...

Alain Verdu, l'employé communal, vient de faire valoir ses droits à la retraite. Apprécié de ses collègues et de toute la population, nous ne verrons plus Alain régler la circulation les jours de cérémonies religieuses, traquer les feuilles lors de leur chute automnale. Nous ne le verrons plus également au volant du tracteur qu'il choyait comme un pilote du Paris-Dakar ménager sa monture.

Toujours d'humeur égale, aimant et comprenant la plaisanterie, il méritait les cadeaux faits par la Commune et par ses collègues de travail lors du pot, organisé en mairie, où le Maire retraçait l'itinéraire professionnel du jeune retraité, en présence du Conseil Municipal, de ses amis et des employés communaux.

Alain reste Lestellois. Du coup, ce n'est qu'un au revoir.



La visite du Père Noël

En avance le Père Noël cette année ! Dans sa légendaire tournée, le brave homme prenant de l'âge, avait inscrit sa visite à Lestelle-Bétharram le 16 Décembre.

Pour faire patienter les petits et les grands, le magicien Bastian réservait à son auditoire attentif une bonne heure de spectacle durant laquelle il restait fort concentré sur les tours divers et variés de l'artiste.

Puis l'homme à la barbe blanche, aux lunettes embuées et au costume rouge remit à chacun des participants un cadeau. C'était déjà l'heure du goûter et tout ce joyeux monde put repartir chez papa et maman après avoir passé un excellent après-midi. C'est la magie de Noël !



Soirée théâtrale

Samedi 1er décembre, à la Salle des Fêtes, plus d'une centaine de personnes est venue assister à la représentation théâtrale intitulée « Les Paloumaires », pièce créée par Philippe Campa et superbement interprétée par Jean-Pierre Pitto et Michel Pucheu.

Pendant une heure, Pierre et Paul, deux chasseurs de palombes, font vivre une journée dans une palombière. Leurs sujets de discussion : la pluie et le beau temps, la politique, l'armagnac, la bonne bouffe, les femmes et les palombes.... bien entendu !

D'où un grand éclat de rire et un beau moment de tendresse ! Soirée appréciée par le nombreux public ayant répondu présent, (ce qui est encourageant) et qui en redemande.



Photo Jean Maurice Julien

Deux chasseurs plus vrais que vrais.

CÉRÉMONIE du 11 Novembre

« Ni haine, ni oubli »

« Ni haine, ni oubli ». Cette inscription orne plusieurs monuments aux morts de France. Pire que la haine ou l'oubli serait l'indifférence. Pour honorer cette date historique, les Lestellois et les Lestelloises se sont déplacés afin d'assister à la commémoration du 11 novembre 1918.

Après la sortie de la messe, concélébrée par les Pères Leborgne et Ségure, le Maire procédait à la lecture du message de M. Alain MARLEIX, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants. Les enfants de l'école, sous la direction de leur directrice interprétaient brillamment « La Marseillaise » avant le dépôt de gerbe effectué par Jean-Marie BERCHON et Pierre GAYE, Président de la section locale des anciens Combattants.

Tous deux, ainsi que le Commandant Camborde décoraient ensuite René Besniard, Firmin Bourguinat, Marc Coadebez, Marcel Covez, Paul Lamothe, Michel Malaganne et Victor Médard de la croix des Combattants. André Minjou et Claude Lartigue étaient décorés de la médaille du maintien de l'ordre en Algérie.

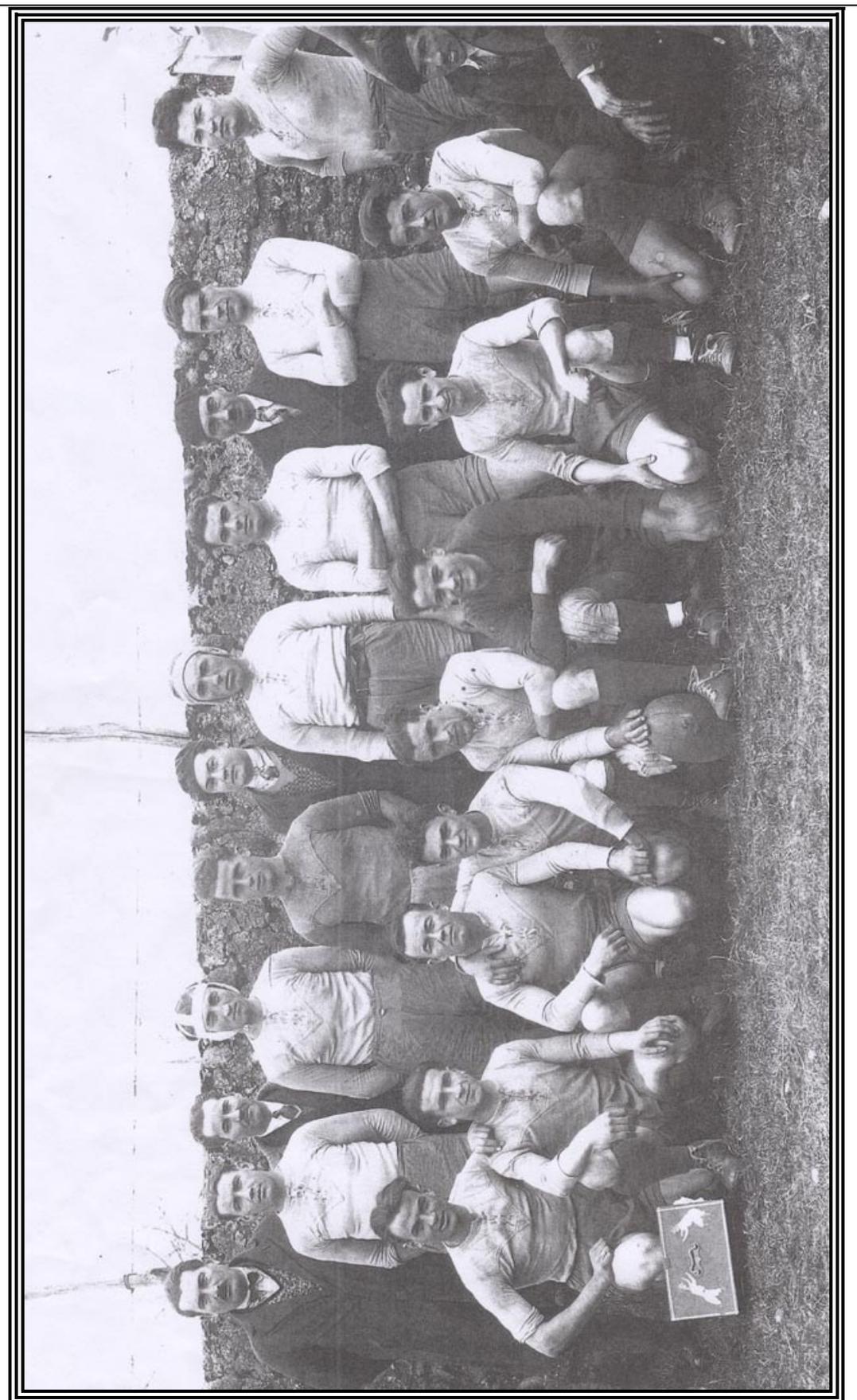
Pour terminer, M. le Maire remerciait la délégation des Anciens Combattants, le corps des sapeurs-pompiers, des gendarmes ainsi que toutes les personnes présentes qui témoignent chaque année, leur reconnaissance à ceux qui sont morts pour la France et il les invitait au pot de l'amitié.



Mon beau sapin



En haut, de gauche à droite :
Dubourg, Nicolau, Peyrounat, Cazenave J, Lagoin, Larrouy, Sansguilhem, Battailès, Pons, Latapie P et Ladessus
Accroupis de gauche à droite :
Altarusa, Latapie S, Caillabet, Arzagot, Latapie F, Cier, Lacaze, Carrasquet et Cazenave JB



*Les reconnaissez-vous ?
Du temps où Lestelle jouait à XV*

COLLÈGE NOTRE-DAME de BÉTHARRAM

Une première à Notre-Dame de Bétharram

Incontestablement, le lycée-collège Notre Dame de Bétharram se met à la page. En confiant la Direction de l'établissement à Madame Videau-Dutreil, la tradition du Directeur sévère et masculin devient caduque. Ce qui ne veut pas dire que la nouvelle Responsable manque d'autorité. Cette Bordelaise connaît bien la région des Pyrénées puisqu'elle et son mari sont bien implantés à Gavarnie, preuve de leurs qualités d'intégration. Depuis la rentrée scolaire, elle succède à M. Péricou, gère plus de trois cents élèves et l'ensemble du corps enseignant. Rapide tour d'horizon et premiers sentiments " Bétharram est un établissement où il y a eu énormément de travail effectué depuis ces dix dernières années. Les effectifs connaissent une hausse significative, après avoir enregistré un léger creux et à ce sujet, il faut rendre hommage à mon prédécesseur M. Péricou et à Mme Chassanis, personnes très discrètes mais ô combien efficaces! L'effet pédagogique et les initiatives qui vont dans cette direction sont d'une grande importance. "

Mme Videau-Dutreil reste admirative devant le projet innovant très élaboré, avec, entre autres, suivi des élèves, cours traditionnel, activités sportives, culturelles et scolaires fort nombreuses. " Je suis également-là pour dire ce qui a été fait" précise t'elle. Savez-vous qu'à Bétharram les élèves peuvent apprendre en plus des langues imposées (anglais et espagnol), l'occitan, l'allemand et le chinois ? De gros efforts pour la rénovation des classes, du laboratoire et de la grande salle, où les futurs diplômés sont mis en condition d'examen subissent au fil des ans un lifting particulièrement bien réussi. Et puis, Madame la Directrice ne se sent pas du tout dépaysée puisque l'établissement accueille grand nombre d'Aquitains et plus spécialement de Bordelais. Ce qui l'amène à nous faire remarquer que "Bétharram jouit d'une excellente tradition scientifique La réputation n'est plus à faire, elle est réalisée grâce aux anciens élèves eux-mêmes. Parfois, le contexte d'il y a trente ou quarante ans est évoqué, mais les époques ont changé. Aujourd'hui, c'est très différent. Nous accueillons les enfants d'anciens élèves aussi bien que ceux vivant en familles recomposées et ceux venant de l'étranger. Certains professeurs reviennent bénévolement le mercredi après-midi, qui en soutien scolaire pour les enfants en difficulté, qui pour les activités sportives. Par exemple, le cross de vendredi verra les bénéficiaires de cette épreuve alimenter les

caisses d'une association humanitaire. "Reste la cohabitation avec les ecclésiastiques. Les relations sont au beau fixe. "Les Pères Bétharramites mènent une vie extraordinaire qu'ils soient en résidence ici ou en missions. Mon rôle consiste à perpétuer ce qu'ils ont réalisé depuis le XIX ème siècle et d'en imprégner les jeunes fréquentant le lycée-collège de Bétharram".

Récemment, dans sa région, un artisan appelé à son domicile bordelais, lui demandant comment la rejoindre en semaine, elle lui indique qu'elle travaille en Béarn. Et l'homme demande des précisions". Je suis Directrice à N.D de Bétharram". Le souffle coupé, l'artisan est un ancien élève et ne peut concevoir qu'une dame régit désormais l'établissement qu'il fréquentait naguère. Une femme à la Direction de Bétharram ? Croyant à un canular, le brave homme à eu toutes les peines du monde à croire que même Bétharram évoluait. Et ce n'est pas ici, la moindre des ambitions de Me Videau-Dutreil dont les qualités d'accueil et de pédagogie sont ses meilleurs atouts garants d'une réussite indéniable.



Mme Videau-Dutreil, une première à Bétharram

AGL PETANQUE

L'Assemblée Générale de l'A.G.L. Pétanque s'est déroulée samedi 17 Novembre au local du Lavoir, après acceptation des bilans moraux et financiers. A l'issue de la réunion, le bureau a été renouvelé comme suit :

Président d'honneur : Jean-Marie Berchon
Président : Bernard Mengelatte
Trésorier : Marcel Péré
Secrétaire : Jean-François Cazenave-Lasbats
Membres : René Besniard, Pierre Gimenez, Michel Larrieu, Floréal Lopez, Claude Magendie et Georges Magendie.

Manifestations prévues en 2008

Samedi 15 mars : à 14 heures, qualifications doublettes seniors masculines et féminines

Dimanche 16 mars : à 9 heures, reprise des qualifications doublettes

Mercredi 21 mai : concours vétérans (Prix : 200 euros + engagements)

Samedi 26 octobre : concours doublettes (Prix : 200 euros + engagements)





Le message de la Présidente,

L'année 2007 se termine, une autre va bientôt arriver avec de nombreux changements.

En effet, ma présidence va se terminer après sept années de bénévolat passées au Club. Ces années ne furent pas très simples à gérer, mais la présence de nos adhérents dans nos diverses rencontres nous réchauffaient le cœur pour continuer.

Depuis peu, l'ambiance un peu différente au Club, l'absence de nouveaux adhérents pour changer les choses et une envie de vivre ma retraite un peu plus libre, m'a fait penser qu'il fallait que je passe la main à une nouvelle équipe plus jeune, plus dynamique, plus joyeuse. Aussi, sans vous oublier, je vous dirai simplement au revoir.

Je vous souhaite à tous une excellente santé et mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2008. Qu'elle vous apporte à tous tout ce que vous pouvez souhaiter pour mener une vie sereine.

Je profite de ce message pour présenter à M. le Maire et à toute son équipe municipale mes meilleurs vœux pour l'année 2008, et mes sincères remerciements pour l'aide et le soutien qu'ils ont apportés à notre Club.

Louise ABSIN

Le Nouveau Bureau

Le Conseil d'Administration du Club « L'Etoile Joyeuse » vient de constituer un nouveau bureau temporaire qui est chargé de faire fonctionner le Club jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Président :	Michel Issartier
Vice-Président :	Arnaud Mounica
Secrétaire :	Jacky Dutriez
Trésorière :	Denise Poumarou
Trésorier-Adjoint :	Jacky Dutriez

Comité des Fêtes de la Saint-Jean

Samedi 24 novembre, le Comité des Fêtes tenait son Assemblée Générale devant une assistance bien fournie.

Le Président Lionel Capdeboscq ouvrait la séance en disant sa satisfaction de constater que la garburade de même que les fêtes patronales aient comme un grand succès.

Succès populaire certes, mais financier également. Le samedi soir de la Saint Jean a connu une forte participation et c'est à noter, aucun incident n'est venu ternir l'ambiance.

Marie-Claire Lacau, l'argentière du Comité, annonçait le bilan financier qui s'avère très satisfaisant. Si l'an passé, la Mairie avait du voter une subvention exceptionnelle, suite aux fêtes 2005 gâchées par des pluies diluviennes, il faut saluer le dynamisme et l'efficacité du Comité qui a su réagir très rapidement.

« On ne change pas une équipe qui gagne ». Aussi, la réélection de tous les membres ne posa pas de problème.

Deux nouveaux membres rejoignent l'équipe : Mireille et Hugues JOURDAN.

Le Bureau

Présidents : Lionel Capdeboscq, Didier Lasserre

Secrétaire : Sylvie Lacau

Secrétaire adjoint : Mireille Martinez

Trésorière : Marie-Claire Lacau

Trésorier Adjoint : Hugues Jourdan

Membres : Jean-Marc Ladesbie, Muriel Bonnefon, Jean-Philippe Nicolau, Amandine Jourdain, Yohan Lharidon, Jean Lacau, Régis Monguilhet, Cédric Capdeboscq, Caroline Gaye.

Les Manifestations 2008

Le 16 Février, soirée garburade avec animation par un groupe béarnais.

Les 20, 21 et 22 juin : Fêtes de la Saint-Jean avec un programme alléchant qui est sur le point d'être mis en place.

Amicale des Anciens Combattants

Voici le compte-rendu de nos activités pour l'année 2007 :

Cérémonie du 8 Mai

- Cérémonie religieuse en l'église St Jean-Baptiste
- Réunion au monument aux morts en présence des enfants de l'école
- Lecture de la lettre du Ministre
- Apéritif offert par la municipalité

Le 18 Juin

- Réunion au monument aux morts
- Dépôt de gerbes
- Lecture de l'appel du Général Charles De Gaulle

Le 11 Novembre

- Cérémonie religieuse célébrée par le Père Ségure, membre de l'association
- Réunion au monument aux morts en présence des enfants de l'école
- Lecture de la lettre du Ministre
- Appel des enfants de Lestelle morts au champ d'honneur
- Dépôt de gerbes
- Cette année, la cérémonie a été rehaussée par l'attribution de décorations à certains de nos camarades

Médaille Croix du Combattant

René Besniard, Firmin Bourguinat, Marc Coadebez, Marcel Covez, Paul Lamothe, Michel Malaganne et Victor Médard.

Médaille Maintien de l'Ordre en AFN

Claude Lartigue et André Minjou.

Après cette remise de décorations, la municipalité offrait l'apéritif à la Salle de l'Isarce. Le déjeuner pris à l'Hôtel-Restaurant du Vieux Logis réunissait plus d'une trentaine de participants. Nous sommes heureux de voir une telle participation et nous souhaiterions la voir évoluer d'année en année.

L'Amicale des Anciens Combattants présente ses vœux et ses souhaits les meilleurs pour la nouvelle année à tous les Lestellois et les Lestelloises.

Le Bureau



Avant-Garde Lestelloise XIII

Les seniors pointent en tête de leur poule à l'issue des rencontres « Aller ». La performance est de taille pour ce jeune groupe et ses nouveaux entraîneurs Olivier Borredon et Thierry Péré. La phase retour débute dès le 6 janvier, à St Juéry, puis notre équipe fanion se rendra à Gratentour, c'est-à-dire chez ses deux poursuivants immédiats au classement. Les Lestellois retrouveront le « pied des Sanctuaires », comme disent nos voisins Toulousains, le 20 janvier pour jouer son troisième concurrent direct à la première place : Mazamet.

Les juniors se défendent sans complexe dans un Championnat National des plus relevé. Si leur première victoire a du attendre la venue des Girondins de Bordeaux, c'était il y a deux semaines, sous la pluie et dans la boue, les prochains succès, eux, ne devraient pas tarder. Ce groupe a du potentiel et mérite d'être supporté très fort...

Nous souhaitons la bienvenue à Bruno, un junior qui nous vient de Coarrazze, et qui est la cinquantième licence « compétition » enregistrée par l'AGL cette saison. Le nombre de membres du Club franchit ainsi la barre des 65 membres et souhaite ne pas en rester là : toute nouvelle bonne volonté sera la bienvenue, il y a tant à faire pour encadrer tous ces jeunes !

L'AG Lestelle XIII vous souhaite tous ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la toute proche nouvelle année.

SENIORS

06/01/08	St Juéry	AGL
----------	----------	-----

13/01/08	Gratentour	AGL
----------	------------	-----

20/01/08	AGL	Mazamet
----------	-----	---------

27/01/08

03/02/08	Pamiers	AGL
----------	---------	-----

10/02/08

17/02/08	Valdéries	AGL
----------	-----------	-----

24/02/08	AGL	Clairac
----------	-----	---------

02/03/08	AGL	Ramonville
----------	-----	------------

09/03/08	AGL	Réalmont
----------	-----	----------

16/03/08

23/03/08

30/03/08

JUNIORS

Bordeaux	AGL
----------	-----

AGL	Villeneuve Riv
-----	----------------

AGL	Ste Livrade
-----	-------------

Trentels	AGL
----------	-----

Lescure	AGL
---------	-----

AGL	Villefranche Albi
-----	-------------------

Football à VII avec les « Izards de Lestelle »

Les Izards continuent sur leur lancée. Ils occupent la première place de la poule.

Ils espèrent vous retrouver nombreux en bord de touche pour les encourager cette fin de saison sportive et pour les phases finales qu'ils ne manqueront pas d'honorer.

Meilleurs vœux 2008 à toutes et tous.

06/01/08	Nay Vath Viel 2	Izards de Lestelle
13/01/08	Oloron FC 3	Izards de Lestelle
20/01/08	Izards de Lestelle	Jurançon 4
27/01/08	Meillon Assat Narcastet E 4	Izards de Lestelle
10/02/08	Izards de Lestelle	Hauts Béarn 2
17/02/08	Escout 2	Izards de Lestelle
24/02/08	Izards de Lestelle	Turbomeca A.S.C.
09/03/08	Rébénacq	Izards de Lestelle
16/03/08	Izards de Lestelle	Poey d'Oloron
30/03/08	Buzy FC	Izards de Lestelle
13/04/08	Izards de Lestelle	Nay Vath Viel 2
27/04/08	Arthez d'Asson 2	Izards de Lestelle

Le Président

L'humour "façon retro"

Lors d'un vide grenier, une candidature spontanée par voie d'affiche de quelques individus aux municipales du 5 mai 1929 a attiré ma curiosité. Les signataires du programme mis en place se présentaient (?) dans une localité des Hautes-Pyrénées, pas trop éloignée de Lestelle-Bétharram. Je ne résiste pas au plaisir de vous livrer le texte de cette affiche pour tout l'humour qu'il contient et que les électeurs du cru ont dû apprécier la veille de se rendre aux urnes.

Chers concitoyens,

Un groupe de candidats ouvriers vient solliciter vos suffrages. Forts de vos conditions et imbus de principes nettement orientés vers les réformes ouvrières dont on s'est médiocrement occupés au cours de ce dernier mandat, nous demandons qu'ici, avant de faire des jardins, que l'hygiène publique soit étendue à toutes les branches de la vie c'est-à-dire :

- *enlever les ordures la nuit*
- *ensuite, nous demandons que les cantonniers travaillent selon leur conscience et le prix qu'on leur donne,*
- *ensuite, l'achèvement du clocher paroissial,*
- *la fermeture de la prison qui est un véritable dépotoir*
- *l'ouverture d'une clinique d'accouchement, pour éviter ce qui s'est passé dans notre cité au bureau de police*
- *augmentation de l'ordinaire à l'hôpital pour les malades*
- *suppression des employés fatigués*
- *augmentation de l'eau pour se laver, partout*
- *suppression des tramways avec leurs rails*
- *suppression de la retraite des agents*
- *éclairage des rues obscures pour faciliter la rentrée des gens n'ayant pas les pieds solides*
- *plantation d'orties autour de l'église et du monument aux Morts, pour éviter qu'on y dépose des ordures.*
- *diminution des frais de justice pour les délits d'ivresse publique*
- *chauffage central et douches écossaises au violon*
- *maison de repos pour les employés chargés d'inspecter les pavés de la ville*
- *création d'une maison de retraite pour les conseillers municipaux morts dans l'exercice de leurs fonctions*
- *construction d'un étage supplémentaire aux bâtiments de la place centrale*
- *création d'un uniforme pour le Maire et les Adjointes*
- *fourniture d'un litre de lait aux employés de mairie*
- *construction de sièges dans les urinoirs pour les gens fatigués (et pour tout ce qui peut adoucir la vie locale)*
- *création de pousse-pousse pour le transport des membres du conseil aux cérémonies, etc.*

Si vous nous nommez, tous nos efforts, tout ce que nous boirons et mangerons sera pour le bien commun de nos concitoyens.

*ELECTEURS : Tous aux urnes, pas d'abstention. Vous voterez tous pour la liste d'intempérance.
VIVE LES TAILLEURS DE PIERRE*

Vu le Chef de Liste : D.J.M dit "Cacarêt, T.P. dit Gribouille et L. portefaix

M. C.

Etat Civil



Naissances :

SCHWALM Arthur 24 octobre 2007
FROMENT Mathis 12 novembre 2007
CABARROUY Lucas 13 novembre 2007

Décès :

LAGOUARDAT MASSIROLLES Pierre 25 octobre 2007

A Noter...

Ouverture du secrétariat de Mairie : NOUVEAUX HORAIRES

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du lundi au vendredi,
de **14 h 00 à 17 h 30.**

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 05.59.71.96.33
1 ^{er} adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 ^{ème} adjoint :	M. Michel CAZENAVE	☎ 05.59.71.92.01
3 ^{ème} adjoint :	M. Bruno LOUSTALOT	☎ 05.59.71.96.14
4 ^{ème} adjoint :	M. Yves PERE	☎ 05.59.71.97.45

Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2007 inclus, dernier délai.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1er septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur.

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.
En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.

Les personnes non inscrites avant le 31 décembre 2007 ne pourront pas voter en 2008.

Divagations des Chiens :

Il est rappelé aux propriétaires de chiens de ne pas laisser divaguer leurs animaux sur la voie publique.

LES DATES A RETENIR

- **Dimanche 6 janvier 2008 :**
Repas du 3^{ème} âge à la Salle des Fêtes. Animation avec le groupe « Java ».
- **Samedi 16 février 2008 :**
Soirée garburade avec animation (groupe béarnais)
Organisation : Comité des fêtes.
- **Samedi et dimanche 15 et 16 mars 2008 :**
Qualifications doublettes seniors masculines et féminines.
(AGL pétanque)
- **Mercredi 21 mai 2008 :**
Concours vétérans (AGL pétanque)
- **Vendredi, Samedi et Dimanche 20 au 22 juin 2008 :**
Fêtes de la Saint-Jean





Joyeuses fêtes